

Demande d'inscription a un examen de Jury central.

Le (La) soussigné (e):

Service de l'Enseignement USA
Entré le 6/5/1957
Classe 1767
Dossier Jury central
Répondre par 19

Nom et prénoms : Munyakazi Athanase

Stat-civil : (1) Marié

Profession : Moniteur

Lieu et date de naissance : Musasa - Nyantango - en 1934

Résidence: (2) Colline de Musasa - Territoire de Kibuye - Province du Nyantango - Rwanda

Déclare vouloir subir en (3) 1957 l'examen du jury central prévu pour la 3^e ème catégorie: (4)

Cycle de l'école des Moniteurs (4 années)

Il (Elle) désire être examiné (e) en langue indigène (5) Kinyarwanda et en religion (6) Catholique

Il (Elle) a accompli les études suivantes: (7)

E.A.P à l'école de Save

Il (Elle) joint à la présente demande:

- 1^o) un certificat de résidence (8),
- 2^o) un certificat de bonne conduite (9)
- 3^o) un certificat médical (10)
- 4^o) les textes des six morceaux devant servir à l'épreuve orale de français (11).

Il (Elle) désire que la convocation à l'examen lui soit adressée (12) Colline de Musasa - Mission Catholique de Binamba - Territoire de Kibuye - Rwanda

Signature, Munyakazi Athanase

- (1) marié (e) ou célibataire,
- (2) localité, territoire, province,
- (3) indiquer le millésime de l'année de la session,
- (4) préciser l'une des quatre catégories d'examen, dans les termes repris au chapitre II du règlement,
- (5) préciser la langue choisie,
- (6) préciser la religion (catholique ou protestante) ou indiquer "néant",
- (7) préciser les études accomplies dans des écoles et indiquer celle-ci ou mentionner "néant",
- (8) à demander à l'Administrateur du Territoire,
- (9) à demander à l'Administrateur du Territoire,
- (10) à demander à un médecin de la Colonie (ou agréé). N.B. Ce certificat n'est requis que des candidats aux examens des 3^{ème} et 4^{ème} catégories
- (11) seulement pour les candidats à l'examen de la 4^e catégorie.
- (12) préciser l'adresse exacte et complète.

Mission Protestante Belge
Hôpital de Kirinda. ,

-.--.-.-.-.

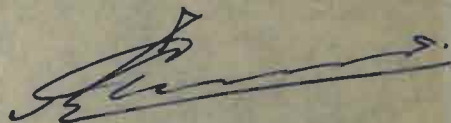
CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Médecin missionnaire agréé à l'Hôpital
de Kirinda, déclare avoir examiné le nommé

MUNYAKAZI Athenese.

Il est en bonne santé et n'a pas de maladie contagieuse.

Kirinda, le 24-4-1957.
Docteur Th. GEVERS.



RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUYE

(¹) N°

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE:

Je soussigné Léopold Robert Regnier, Administrateur à Kibuye, atteste par la présente que le nommé MUNYAKAZI Athanase, domicilié à la colline de Musasa, chefferie Budaha-Nyantango en Territoire de Kibuye, est à ma connaissance de bonne conduite.

Fait à Kibuye, le 16 avril 1957.-

L'Administrateur de Territoire,

L.R. REGNIER.



[Handwritten signature in green ink]

(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In hét antwoord nummer en dagtekening vermeldēh.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

, le
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE DE KIBUYE.

(1) N°

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

CERTIFICAT DE RESIDENCE:

Je soussigné Léopold Robert Regnier, Administrateur de Territoire à Kibuye, atteste que le nommé MUNYAKAZI Athanase réside actuellement à la colline de Musasa, chefferie Budaha-Nyantango en Territoire de Kibuye.

Fait à Kibuye le 16 avril 1957

L'Administrateur de Territoire

L.R. REGNIER.



[Handwritten signature in green ink]

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.